

4 décembre 2014, élection des comités techniques des DRAC

DE TRANSFERTS ... EN DEMANTELEMENTS : la lente descente aux enfers des DRAC !

Aujourd'hui, plus que jamais, les DRAC sont menacées par les conséquences d'une politique gouvernementale sociale-libérale. Désormais parfaitement assumée, cette politique de régression sociale cherche par tous les moyens à faire des économies en sabrant dans les politiques publiques afin de les adapter aux contraintes budgétaires voulues par Bruxelles.

La volonté de faire disparaître les DRAC n'est pas nouvelle. En 2002, le rapport Bady (réflexions et propositions pour une politique nationale du patrimoine), rédigé au nom de la Commission "patrimoine et décentralisation", entérinait la faillite orchestrée de la politique patrimoniale de l'État et proposait un remède radical : se débarasser, sous couvert de décentralisation, d'une partie de ses missions.

L'une des premières étapes a été orchestrée par la loi de décentralisation de 2004 qui a organisé le transfert des services régionaux de l'inventaire, personnels compris, qui constituait pourtant l'un des éléments indispensables de la chaîne patrimoniale des DRAC, le début de la désagrégation des CRMH (transfert aux propriétaires de monuments historiques -publics ou privés- de la maîtrise d'ouvrage des travaux, abandon de la maîtrise d'ouvrage d'État pour les travaux sur les monuments historiques n'appartenant pas à l'État, transfert des crédits du patrimoine rural non protégé aux départements,...). Menés sans la moindre concertation, au mépris des agents qui, vaille que vaille, tentaient d'accomplir au mieux ces missions ces transferts ont été organisés dans la pagaille la plus totale, sans la moindre évaluation préalable et, depuis, sans le moindre bilan.



Le décret relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des affaires culturelles du 8 juin 2010, enfin publié après de multiples péripéties, put donner l'impression que les DRAC étaient confortées dans la conduite de la politique culturelle de l'État dans les territoires. L'intégration des S.D.A.P (désormais S.T.A.P.), malgré l'opposition de nombreux Architectes des Bâtiments de France, avait paru constituer une avancée majeure allant dans le sens de la consolidation des DRAC.

Certes, nous avons néanmoins exprimé de fortes inquiétudes sur la possibilité d'exercer toutes les missions listées par ce décret. A l'évidence, l'adéquation des moyens humains n'était pas respectée puisque des dizaines d'emplois étaient menacés, les emplois vacants restaient à un niveau très élevé, notamment dans les DRAC considérées comme les moins « attractives ».

La mise en œuvre de la RGPP et, dans une moindre mesure de la REATE, là aussi sous couvert de restrictions budgétaires, a montré combien nos inquiétudes étaient pertinentes. Tous les services des DRAC, notamment ceux en charge des fonctions support, en ont particulièrement souffert, tant ces mesures nous ont été imposées sans aucun scrupule et avec une rare brutalité par les responsables successifs du Ministère de la Culture : baisse des budgets, désorganisation de nos missions, nouveaux transferts de personnels (Chorus, ONP), adoption de nouveaux logiciels de gestion (Arpège, Agrégée, Chorus, ARP, etc), ayant entraîné inefficacité et mal-être au travail, alourdissement de notre charge de travail, emprise grandissante des préfets de région et des SGAR. Tel aura été notre lot quotidien durant ces dernières années !

SI NOUS LAISSONS FAIRE La CONFIGURATION ACTUELLE DES DRAC AURA BEL ET BIEN VÉCU !

L'arrivée de la « Gauche » aux manettes du pouvoir aurait pu nous permettre de souffler quelque peu. Modernisation de l'Action Publique (version « progressiste » de la RGPP), loi MAPTAM qui, autorise la délégation de certaines de nos missions, et loi portant nouvelle organisation territoriale de la République sont les derniers avatars qui risquent de porter le coup de massue final aux DRAC.

Ces dernières semaines, malgré les difficultés pour obtenir des informations, SUD Culture Solidaires a eu à cœur de vous transmettre toutes les informations à sa disposition sur les projets en cours. Et nous continuerons à le faire, car à l'heure où nous écrivons ces lignes, les responsables du ministère persistent à ne livrer les informations qu'au compte-goutte, persuadé ainsi que nous serons mis devant le fait accompli et incapables de nous opposer à leurs projets. Force est de constater que, malgré l'affichage, le « dialogue social », à l'instar de ce qu'il fut sous Nicolas Sarkozy, reste largement aussi défaillant, la brutalité et le mépris des agents des DRAC tout aussi constant !



C'est dans ce contexte que vont se dérouler les élections professionnelles du 4 décembre 2014.

Vous pourrez notamment élire, pour quatre ans, vos représentant-es au Comité Technique de votre DRAC. Les résultats obtenus conditionneront le nombre d'élu-es au CHSCT. Les nouvelles procédures mises en œuvre pour l'organisation de ce vote ne favorisent pas à l'évidence, l'expression syndicale. Si dans les DRAC dont les effectifs sont inférieurs à 100 ETP, vous continuerez à voter sur « sigle », dans les autres, ce sera sur « liste ». L'état de l'engagement syndical étant ce qu'il est, nous n'avons pu constituer des listes sur l'ensemble des DRAC. Ce qui se traduira par un manque de pluralisme syndical ou des représentants du personnel désignés ... par la direction ! De nouvelles formes de lutte devront alors être imaginées. Cette année, la nouveauté est la création d'un Comité technique spécial des DRAC qui aura à débattre de toutes les questions communes aux DRAC. La répartition des 10 sièges sera déterminée par l'addition des résultats de chaque DRAC.

Le réseau actuel des DRAC est pour nous un élément déterminant de la cohésion sociale et facteur de développement économique, social et culturel.

Les DRAC doivent être en première ligne pour que la culture joue un rôle essentiel dans la réduction des inégalités, dans l'accès égalitaire effectif à la culture quels que soient les territoires concernés. Les DRAC, garantes d'un service public culturel de qualité au service de l'intérêt général, doivent participer au développement d'une vraie politique de démocratisation culturelle qui se traduise par un réel soutien à la formation, à la création, à la diffusion, à l'action culturelle, aux équipes artistiques et aux acteurs culturels. Bref les DRAC, dont la compétence de leurs équipes, est amplement reconnue, sont et resteront indispensables ! Elles sont condamnées, non pas à mourir, mais à se développer toujours plus.

Parce que c'est notre avenir immédiat qui est en jeu, les militant-es de SUD Culture Solidaires en DRAC se battent avec vous pour empêcher la dislocation annoncée des DRAC.

Nous devons nous battre ensemble pour maintenir tous nos services à leur emplacement actuel parce que nous n'admettons pas que nous soyons déplacé-es comme des pions en fonction de la fusion ou non de certaines régions.

Nous devons nous battre ensemble pour préserver l'intégralité de nos missions, qu'elles soient patrimoniales ou dites « sectorielles », pour que les différents services soient renforcés et pleinement reconnus dans leurs missions d'expertise artistique et scientifique. La « revue des missions » voulue par le Premier ministre et orchestrée par le Ministère de la culture, outre qu'elle fourmille d'incohérences et de lacunes, ne saurait rendre compte de la richesse de celles-ci, occultant complètement la logique des métiers et les chaînes opératoires mises en œuvre dans les DRAC. Ce sont l'ensemble des conseillers et de leurs assistant-es qui sont menacé-es.

Nous devons nous battre ensemble pour que nos collègues assurant les fonctions supports cessent de vivre dans l'insécurité permanente dans l'attente de nouvelles mutualisations, souvent imposées à la hussarde. Dans les DRAC, ces fonctions, qui représentent 18% des effectifs (cellules RH, formation, documentation, communication, achats, logistique, communication,...), sont les premières menacées par un regroupement d'une seule structure dans les futures régions. Ici où la sont déjà évoquées des cellules de reclassement, des plans de formation à mettre en œuvre. Ne manquent que des cellules psychologiques !

**MARCHÉ
AU PAS**



**L'ÉTAT
FERME**

**PRESSIONS
NERVEUSES**



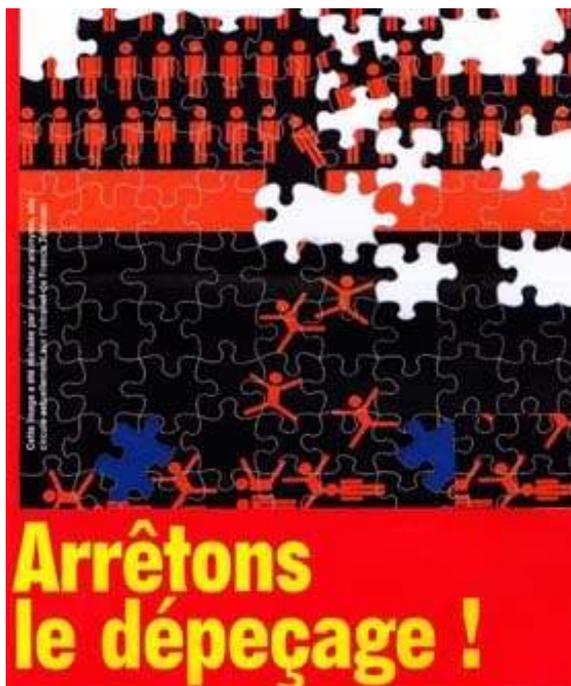
- DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC
- CRÉATION D'EMPLOIS STATUTAIRES
- RÉSORPTION DE LA PRÉCARITÉ
- DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION ET DE L'ACTION SOCIALE
- MESURES CONTRE LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL
- AMÉLIORATION DES DÉROULEMENTS DE CARRIÈRES
- AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL
- AUGMENTATION DES SALAIRES

Pourquoi voter Sud Culture Solidaires ?

Pour renforcer votre soutien à notre organisation syndicale qui, aux dernières élections professionnelles, a progressé pour devenir la seconde organisation syndicale du Ministère.

Pour que nous puissions vous représenter et peser dans les décisions

Pour que nous ayons les moyens de vous accompagner, de vous informer... (droits syndicaux pour organiser des réunions, des formations, tenir des permanences, etc.).



Les représentant-es Sud Culture Solidaires en DRAC

- * ne lâchent rien, agissent sans compromission et avec détermination pour défendre vos droits collectifs,
- * rendent compte régulièrement de ce qui est décidé dans les instances,
- * assurent dans la mesure du possible une écoute et un accompagnement individuel,
- * défendent les dossiers de tous les agents et combattent les décisions dégradant les conditions de travail et le service public,
- * recherchent l'unité syndicale avec les autres organisations syndicales représentatives.